



Assemblée générale

Distr. générale
29 juillet 2010
Français
Original : espagnol

Soixante-cinquième session

Point 42 de l'ordre du jour provisoire*

**La situation en Amérique centrale : progrès
accomplis vers la constitution d'une région
de paix, de liberté, de démocratie
et de développement**

Lettre datée du 27 juillet 2010, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 42 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Mary E. Flores

* A/65/150.



**Annexe à la lettre datée du 27 juillet 2010 adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations fraternelles du peuple et du Gouvernement de la République du Honduras et de porter à votre attention ainsi que, par votre intermédiaire, à celle des États Membres certaines mesures prises par le Président constitutionnel de la République, M. Porfirio Lobo Sosa, dans l'intérêt de l'unité et de la réconciliation de la famille hondurienne et en vue de renforcer la démocratie.

Il est opportun de rappeler ici certains des efforts déployés à cet égard par le gouvernement actuel, tels que la tenue des engagements énoncés dans l'Accord de Tegucigalpa-San José, la constitution d'un gouvernement d'intégration nationale auquel participent les représentants des cinq partis politiques légalement constitués, la création et la mise sur pied de la Commission de la vérité, ainsi que l'adoption et la promulgation de la loi instaurant une vision du pays et un plan de la nation, qui jette les bases du développement du Honduras pour les 28 prochaines années, sans oublier l'adoption, par le décret n° 2-2010, de la loi d'amnistie qui, sans être prévue par l'Accord de Tegucigalpa-San José, est considérée néanmoins comme un moyen de favoriser la réconciliation. Par ailleurs, des représentants de la société civile ont pris part à toutes les réunions de ces derniers mois.

Comme plusieurs autres pays de la région, le Honduras connaît des épisodes d'insécurité résultant de l'interaction complexe de facteurs intérieurs et extérieurs. Face à cette situation, le Gouvernement hondurien a fait de la garantie et de la protection des droits de l'homme l'une de ses priorités. C'est ainsi qu'a été instituée la fonction de commissaire présidentiel aux droits de l'homme pour définir une politique nationale en la matière et intensifier les efforts visant à défendre et promouvoir ces droits dans notre pays.

Vu les progrès accomplis en ces six premiers mois de mandat présidentiel, les chefs d'État et de gouvernement des pays du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) ont émis une Déclaration spéciale sur le Honduras lors de leur récent sommet extraordinaire tenu le 20 juillet à San Salvador pour relancer le processus d'intégration. Ils y soulignent et y reconnaissent les progrès accomplis par le Président Porfirio Lobo Sosa vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel et y expriment leur appui à la pleine réintégration du Honduras dans le SICA.

À cet égard, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer aux États Membres le texte du document émis lors dudit sommet, intitulé « Déclaration spéciale sur le Honduras » (voir pièce jointe).

Le Gouvernement légitime et démocratique du Honduras apprécie le soutien et la solidarité démocratique qu'apportent divers pays à ses efforts pour mettre fin à la marginalisation dont on prétend le frapper dans l'ordre international. Les Honduriens aspirent au développement de leur nation dans un climat de paix, d'unité, de respect et de compréhension, en vue de la réconciliation de la société hondurienne.

Réaffirmant notre ferme intention de participer activement à la réalisation des objectifs qui ont inspiré la création de l'Organisation des Nations Unies, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des relations extérieures
(*Signé*) Mario Miguel **Canahuati**

Pièce jointe

Déclaration spéciale sur le Honduras

À l'occasion de la réunion tenue le 20 juillet 2010 à San Salvador pour relancer le processus d'intégration régionale, les chefs d'État et de gouvernement du Guatemala, du Belize, d'El Salvador, du Costa Rica, du Panama et de la République dominicaine déclarent ce qui suit :

1. Ils reconnaissent et appuient l'engagement pris et la responsabilité assumée par le Président constitutionnel Porfirio Lobo pour garantir le respect des institutions démocratiques, de l'état de droit et des droits de l'homme au Honduras.

2. Les autorités honduriennes ont concrètement assumé les droits et obligations de la République du Honduras en tant qu'État membre du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et l'ont prouvé en participant au Sommet SICA-Union européenne, au Sommet de Panama, au Sommet SICA-République de Corée et au Sommet SICA-Italie, ainsi qu'à des réunions sectorielles tenues dans le cadre du SICA.

3. À cette occasion, reconnaissant les progrès accomplis dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Honduras et estimant nécessaire que les autorités nationales assument pleinement les droits et obligations qui leur sont dévolus par le Système d'intégration de l'Amérique centrale, nous appuyons formellement et sans réserve la normalisation de la participation du Honduras au SICA.

4. Nous demandons aux États membres de l'Organisation des États américains d'agir dans le cadre de la Commission de haut niveau de l'OEA afin de faciliter et de permettre dans les meilleurs délais la réintégration du Honduras dans l'OEA tout en réitérant notre appel aux autorités honduriennes afin qu'elles garantissent à tous leurs citoyens le plein exercice de leurs droits fondamentaux.

Le Président de la République d'El Salvador
(*Signé*) Mauricio **Funes**

Le Vice-Premier Ministre du Belize,
chargé des ressources naturelles et de l'environnement
(*Signé*) Gaspar **Vega**

La Présidente de la République du Costa Rica
(*Signé*) Laura **Chinchilla Miranda**

Le Président de la République du Guatemala
(*Signé*) Alvaro **Colom Caballeros**

Le Président de la République du Honduras
(*Signé*) Porfirio **Lobo Sosa**

Le Président de la République du Panama
(*Signé*) Ricardo **Martinelli**

Le Vice-Président de la République dominicaine
(*Signé*) Rafael **Alburquerque**